

Image not found or type unknown



Demande d'information pour un CDI

Par **nourinou**, le **28/04/2012** à **02:10**

Bonjour,

Je suis marocain, j'ai plusieurs contrats CDD de six mois accompagnant une carte de séjours saisonnier de trois ans. Mais maintenant, j'ai signé un CDI.

Est ce que je ferai les mêmes procédures que j'ai faites avec mes CDD et est-ce la même carte de séjours que je pourrai l'avoir avec un CDI ?

Merci.